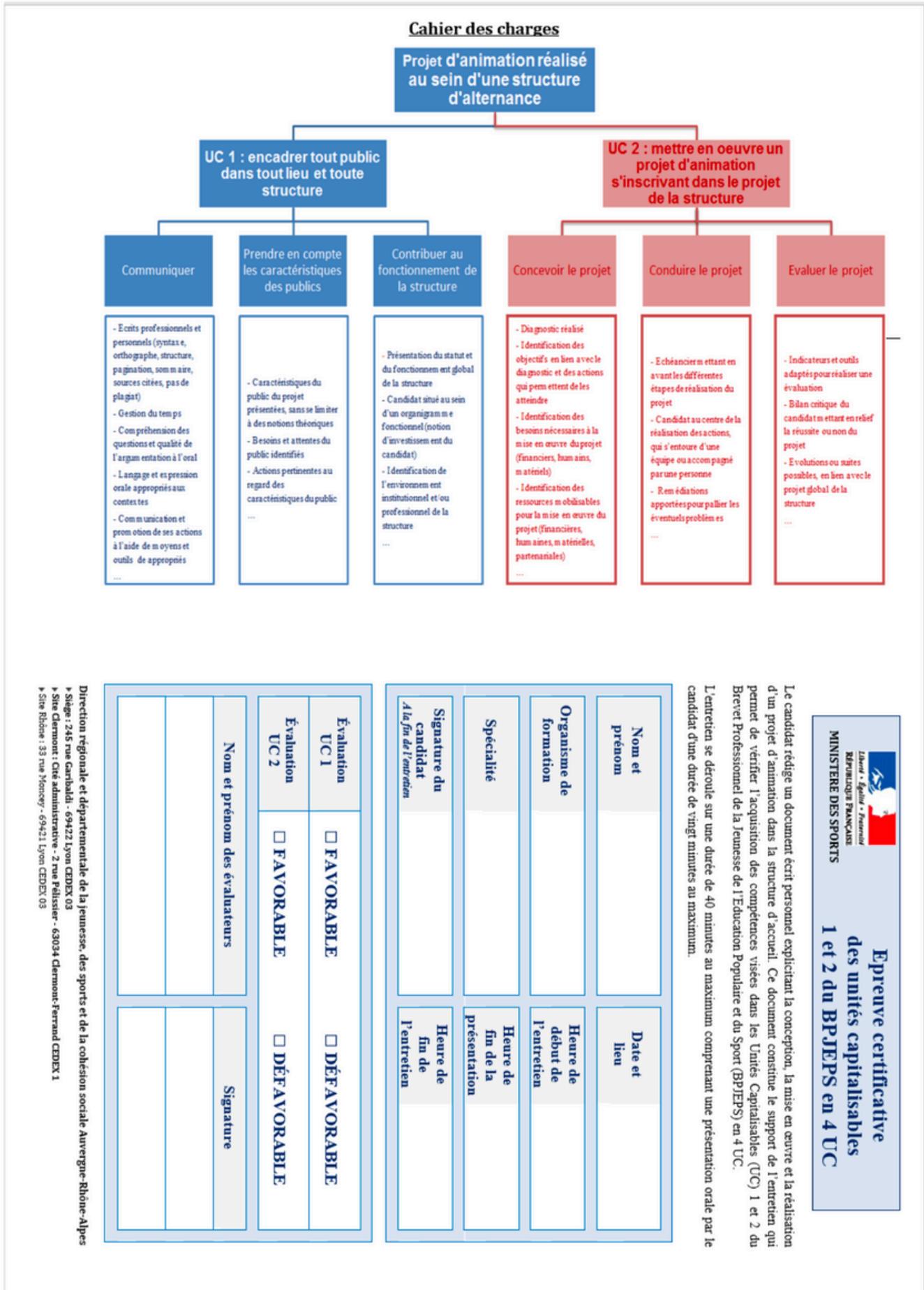


Épreuve de Certification

2-2-5 : Certification et calendrier retenu pour la première session de formation :

UC 1 et UC 2 :



- ✓ Vous êtes aujourd'hui en situation d'évaluateur sur l'épreuve certificative des unités capitalisables 1 et 2 du Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPs en 4 UC) diplôme d'Etat placé sous la responsabilité de la DRDJSCS. Si vous n'êtes pas agents de l'Etat, vous êtes considéré, durant ce temps, comme un « *collaborateur occasionnel du Service Public* ».
- ✓ Cette page, réservée à votre usage, a pour but de vous informer des principes fondamentaux applicables à l'organisation et au bon fonctionnement de cette certification.
- ✓ Elle vous apporte les principaux éléments permettant de garantir l'équité de tous les candidats durant l'évaluation. Ces éléments s'inscrivent dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur, les modalités de certifications arrêtées en amont par la DRDJSCS en concertation avec le jury et les règles de déontologie applicables à toute certification en tant qu'évaluateur.

RESPECT DES RÈGLES DE DÉONTOLOGIE

ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DE TRAITEMENT	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Respecter le cadre réglementaire strict tout au long de l'évaluation (référentiels). ✓ Veiller à ce qu'aucun élément de nature discriminatoire ne perturbe l'évaluation. ✓ Évaluer les compétences des candidats uniquement en fonction de leur prestation. ✓ N'intervenir que pour des raisons de sécurité ou de mise en danger.
NEUTRALITÉ ET OBJECTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faire abstraction de tout intérêt personnel et professionnel. ✓ Ne pas évaluer une personne comme personnellement. ✓ Adopter une attitude neutre et bienveillante et une posture adaptée (vrouvoement). ✓ Évaluer la personne sans aucune considération ni parti-pris. ✓ Ne pas porter des jugements de valeur.
CONFIDENTIALITÉ ET SOLIDARITÉ	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Garantir la discrétion professionnelle vis-à-vis des candidats et évaluateurs. ✓ Ne pas rapporter les avis sur les prestations des candidats à l'extérieur. ✓ Garantir la solidarité entre les évaluateurs et leur obligation de réserve.

ACCUEIL DU CANDIDAT	<p>Inviter le candidat à émailler et présenter sa convocation et une pièce d'identité.</p> <p>Se présenter en tant qu'évaluateur [nom et fonctions].</p> <p>Présenter les conditions du déroulement de l'épreuve.</p> <p>40' maximum dont 20' maximum de présentation. Le temps non utilisé par le candidat peut l'être par les évaluateurs dans le respect des 40' de l'épreuve. Le candidat ne doit pas être interrompu durant sa présentation.</p> <p>Remercier le candidat pour l'envoi du dossier étudié.</p> <p>Inviter le candidat à commencer et inscrire l'heure de début (p.1).</p>	QUESTIONNEMENTS	<p>Inscrire l'heure de fin de prestation du candidat (p.1) après lui avoir demandé s'il a effectivement terminé sa prestation orale.</p> <p>Utiliser un vocabulaire simple et univoque et des formulations encourageant le niveau descriptif.</p> <p>A une question posée par les évaluateurs, doit correspondre une seule demande d'information.</p> <p>Interroger le candidat sur : -sa pratique en situation et dans un contexte professionnel, -sa capacité à analyser ses choix et ses actions.</p> <p>A la fin du temps imparti, remercier le candidat et inscrire l'heure (p.1).</p>	FORMULATION DES AVIS	<p>Se concerter pour formuler une proposition d'avis.</p> <p>Pour chaque UC, les évaluateurs échangent et aboutissent à un consensus s'appuyant sur les objectifs intermédiaires propres à l'UC en question.</p> <p>L'avis doit être argumenté et motivé même quand il est favorable</p> <p>L'argumentaire doit être en cohérence avec les compétences évaluées et en lien avec l'avis formulé.</p> <p>Une évaluation certificative a pour objet la certification de compétences, et non la préconisation de conseils pour améliorer la pratique du candidat.</p> <p>Émailler et signer (p.1).</p>
----------------------------	---	------------------------	---	-----------------------------	--

Emplacement dédié au renvoi au guide de l'évaluateur en cours de construction

UC1	ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE	FAVORABLE	DEFAVORABLE
OI 1-1 COMMUNIQUER DANS LES SITUATIONS DE LA VIE PROFESSIONNELLE			
	<ul style="list-style-type: none"> 1.1.1 Adapter sa communication aux différents publics 1.1.2 Produire des écrits professionnels 1.1.3 Promouvoir les projets et actions de la structure 		
OI 1-2 PRENDRE EN COMPTE LES CARACTÉRISTIQUES DES PUBLICS DANS LEURS ENVIRONNEMENTS DANS UNE DEMARCHE D'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ			
	<ul style="list-style-type: none"> 1.2.1 Repérer les attentes et les besoins des différents publics 1.2.2 Choisir les démarches adaptées en fonction des publics 1.2.3 Garantir l'intégrité physique et morale des publics 		
OI 1-3 CONTRIBUER AU FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE			
	<ul style="list-style-type: none"> 1.3.1 Se situer dans la structure 1.3.2 Situer la structure dans les différents types d'environnements 1.3.3 Participer à la vie de la structure 		
		<input type="checkbox"/> FAVORABLE	<input type="checkbox"/> DÉFAVORABLE
MOTIVATION DE L'AVIS (obligatoire)			

UC2	METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION SYNCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE	FAVORABLE	DEFAVORABLE
OI 2-1 CONCEVOIR UN PROJET D'ANIMATION			
	<ul style="list-style-type: none"> 2.1.1 Situer son projet d'animation dans son environnement, en fonction du projet de la structure, de ses ressources et du public accueilli 2.1.2 Définir les objectifs et les modalités d'évaluation 2.1.3 Identifier les moyens nécessaires à la réalisation du projet 		
OI 2-2 CONDUIRE UN PROJET D'ANIMATION			
	<ul style="list-style-type: none"> 2.2.1 Planifier les étapes de réalisation 2.2.2 Animer une équipe dans le cadre du projet 2.2.3 Procéder aux régulations nécessaires 		
OI 2-3 ÉVALUER UN PROJET D'ANIMATION			
	<ul style="list-style-type: none"> 2.3.1 Utiliser les outils adaptés 2.3.2 Produire un bilan 2.3.3 Identifier des perspectives d'évolution 		
		<input type="checkbox"/> FAVORABLE	<input type="checkbox"/> DÉFAVORABLE
MOTIVATION DE L'AVIS (obligatoire)			

BPJEPS JUDO - JUJITSU / Grille de Certification UC3

Organisme de formation :	Mention: JUDO - JUJITSU	Date : NOM et Prénom du stagiaire	Date :	
Numéro d'habilitation de session de la formation :		<u>Signature :</u>	<u>Signature :</u>	
UC 3 : CONCEVOIR UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DE LA MENTION JUDO-JUJITSU JUSQU'AU PREMIER NIVEAU DE COMPETITION FEDERALE	1^{er} passage		2nd passage	
	<u>Acquis</u>	<u>Non acquis</u>	<u>Acquis</u>	<u>Non acquis</u>
<p>OI 3-1 Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage 3-1-1 Fixer les objectifs de la séance ou du cycle et les modalités d'organisation 3-1-2 Prendre en compte les caractéristiques du public dans la préparation de la séance ou du cycle dans le respect du répertoire technique et tactique du judo jujitsu d'un niveau 1er dan tel que défini par la commission spécialisée des dans et grades équivalents de la Fédération française de judo-jujitsu, kendo et disciplines associées 3-1-3 Organiser la séance ou le cycle</p> <p>OI 3-2 Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage 3-2-1 Programmer une séance ou un cycle en fonction des objectifs 3-2-2 Mettre en œuvre une démarche pédagogique adaptée aux publics et aux objectifs de la séance ou du cycle 3-2-3 Adapter son action pédagogique aux publics dont l'éveil judo</p> <p>OI 3-3 Evaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage 3-3-1 Construire et utiliser des outils d'évaluation adaptés 3-3-2 Evaluer son action et proposer des adaptations 3-3-3 Evaluer la progression des pratiquants</p>				
Proposition de la commission sur la validation de l'UC 3 (entourer l'avis correspondant)	AVIS FAVORABLE	AVIS DEFAVORABLE	AVIS FAVORABLE	AVIS DEFAVORABLE
Avis motivé obligatoire :				
1^{er} passage		2nd passage		
Expert 1 (nom et qualité)	Signature	Expert 1 (nom et qualité)	Signature	
Expert 2 (nom et qualité)	Signature	Expert 2 (nom et qualité)	Signature	

BPJEPS JUDO - JUJITSU / Grille de Certification UC4

Organisme de formation :	Mention :	Date :	Date :	
Numéro d'habilitation de session de la formation :	JUDO - JUJITSU	NOM et Prénom du stagiaire		
		Signature :	Signature :	
UC 4 : MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION JUDO-JUJITSU POUR METTRE EN OEUVRE UNE SEANCE OU UN CYCLE D'APPRENTISSAGE JUSQU'AU PREMIER NIVEAU DE COMPETITION FÉDÉRALE	1^{er} passage		2nd passage	
	<u>Acquis</u>	<u>Non acquis</u>	<u>Acquis</u>	<u>Non acquis</u>
<p>OI 4-1 Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de la mention</p> <p>4-1-1 Maîtriser les conduites professionnelles et présenter verbalement et gestuellement l'ensemble des principes de l'activité du répertoire technique et tactique du judo jujitsu d'un niveau 2ème dan tel que défini par la commission spécialisée des dans et grades équivalents de la Fédération française de judo-jujitsu, kendo et disciplines associées</p> <p>4-1-2 Maîtriser et utiliser les gestes techniques appropriés dans un objectif d'apprentissage jusqu'au premier niveau de compétition fédérale</p> <p>4-1-3 Mettre en œuvre la préparation aux dans et grades du 1er au 4ème dan tel que défini par la commission spécialisée des dans et grades équivalents de la Fédération française de judo-jujitsu, kendo et disciplines associées</p> <p>OI 4-2 Maîtriser et faire appliquer les règlements de la mention</p> <p>4-2-1 Maîtriser et faire appliquer la culture, les règlements techniques et usages de la discipline</p> <p>4-2-2 Maîtriser et faire appliquer le cadre de la pratique de loisir et compétitive jusqu'au 1er niveau de compétition fédérale</p> <p>4-2-3 Sensibiliser aux bonnes pratiques et aux conduites à risque</p> <p>OI 4-3 Garantir des conditions de pratique en sécurité</p> <p>4-3-1 Utiliser le matériel adapté au public et conforme aux règles de sécurité</p> <p>4-3-2 Aménager l'espace de pratique ou d'évolution</p> <p>4-3-3 Veiller à la conformité et à l'état du matériel et de l'espace de pratique ou d'évolution</p>				
Proposition de la commission sur la validation de l'UC 4 (entourer l'avis correspondant)	AVIS FAVORABLE	AVIS DEFAVORABLE	AVIS FAVORABLE	AVIS DEFAVORABLE
Avis motive obligatoire :				
1^{er} passage		2nd passage		
Expert 1 (nom et qualité)	Signature	Expert 1 (nom et qualité)	Signature	
Expert 2 (nom et qualité)	Signature	Expert 2 (nom et qualité)	Signature	

Précision concernant l'évaluation certificative UC 3 et 4 :

UC4 :

1- Première modalité d'évaluation : démonstration technique

Temps de préparation : 15 minutes minimum sont laissées au candidat pour s'échauffer. Cette démonstration technique en sécurité est composée des éléments suivants :

Kata

- Go No Sen en entier obligatoire
- 2 séries tirées au sort parmi les 5 du Nage No Kata (1 parmi les 3 premières séries / 1 parmi les 4ème et 5ème série)
- 1 série tirée au sort dans les 2 katas suivants :
 - Katame No Kata : série osae waza / shime waza / kantsetsu waza
 - Kodokan goshin Jujitsu : Sans arme / avec armes

Tachi-Waza

-Démonstration des techniques issues des programmes des examens d'expression technique des 1° et 2° dan tels que définis par la commission spécialisée des dans et grades équivalents de la FFJDA. Tirage au sort d'1 technique par famille avec à chaque fois :

- Uchi Komi (UK) en statique (sauf si la technique ne le permet pas) / UK dynamique (sauf si la technique ne le permet pas, comme par exemple pour les sutemi) ;
- Nage Komi (NK) en statique et en dynamique ;
- prestation en dynamique sur opportunités créées ou offertes (enchaînement, défense...).

-Prestation personnelle (de 3 minutes minimum à 4 minutes maximum) : la prestation est organisée autour du système d'attaque ou tokui-waza du candidat. Le(la) candidat(e) présente le plan de sa prestation et commente les points clés de celle-ci. Il est attendu sur la prestation des liaisons debout sol (LDS), enchaînements, actions offensives et défensives (contres, confusions, feintes, ...) réalisés de manière dynamique et en sécurité pour le(la) candidat(e) et son partenaire.

Ne-Waza

-Démonstration des techniques issues des programmes des examens d'expression technique des 1er et 2ème dan tels que définis par la commission spécialisée des dans et grades équivalents de la FFJDA. Tirage au sort de 1 technique par famille avec à chaque fois : - technique démontrée dont au minimum 2 situations différentes choisies par le candidat

- présentation d'une évolution de la situation en fonction d'une défense du partenaire
- démonstration en dynamique d'une situation tirée au sort : partenaire en position quadrupédique ou à plat ventre tori en position supérieure ou tori sur le dos ou assis et uke entre les jambes ou Uke sur le dos ou assis et Tori entre les jambes ou dégagement de jambes : en tant que tori avec une jambe de prise ou Liaison debout-sol (LDS)

-Prestation personnelle libre (de 3 minutes minimum à 4 minutes maximum) Le (la) candidat(e) présente le plan de sa prestation et commente les points clés de celle-ci.

Jujitsu

-Démonstration de 2 séries tirées au sort parmi les 4 séries des 20 imposés des programmes des examens d'expression technique tels que définis par la commission spécialisée des dans et grades équivalents de la FFJDA.

-Prestation personnelle libre (de 3 minutes minimum à 4 minutes maximum) reprenant les techniques (programmes des examens d'expression technique tels que définis par la commission spécialisée des dans et grades équivalents de la FFJDA. Le(la) candidat(e) présente le plan de sa prestation et commente les points clés de celle-ci.

2 - Seconde modalité d'évaluation :

a) Production d'un document

Avant la date de l'épreuve, le(la) candidat(e) transmet un dossier comprenant :

un cycle d'apprentissage technique ou de préparation aux grades en judo-jujitsu réalisé dans sa structure d'alternance pédagogique composé chacun d'au moins sept séquences.

b) Mise en situation professionnelle

Lors de l'épreuve, une séquence d'apprentissage technique ou de préparation aux grades figurant dans le dossier, est tirée au sort par le(la) candidat(e)

Le(la) candidat(e) prépare alors pendant 15 minutes au maximum l'espace et le matériel nécessaires à la mise en œuvre de la séquence d'apprentissage technique ou de préparation aux grades tirée au sort.

Le(la) candidat(e) conduit en sécurité la séquence d'apprentissage technique ou de préparation aux grades pendant une durée de 45 minutes au minimum à 60 minutes au maximum pour un public d'au moins 2 pratiquants.

La séquence est suivie d'un entretien de 30 minutes maximum :

15 minutes maximum avec les deux évaluateurs au cours desquelles le(la) candidat(e) analyse et évalue cette séquence en mobilisant les connaissances acquises et justifie les choix techniques et tactiques ;

15 minutes maximum avec les deux évaluateurs portant sur la progression et la pertinence du cycle d'apprentissage technique ou de la préparation aux grades figurant dans le dossier transmis par le(la) candidat(e).

IMPORTANT

Le candidat peut commencer la séance avec un groupe complet et ensuite se centrer sur un petit groupe d'élèves. Dans ce cas il laisse la gestion des autres à une autre personne.

- **La différence entre l'UC3 et l'UC4 :**

- L'UC3 est centré sur l'animation d'un groupe, la gestion du groupe. Les contenus techniques ne sont pas l'objectif prioritaire.
- L'UC4 est plus porté sur les apprentissages techniques. Il ne suffit pas de faire jouer les élèves ! il faut qu'ils apprennent le judo ! L'enseignant doit être capable de repérer les problèmes rencontrés par ses élèves et doit être capable d'apporter des solutions.

- **Sur la fiche de certification les objectifs à valider dans cette épreuve sont :**

- 4-1-2
- 4-2-1
- 4-2-2
- 4-2-3
- 4-3-1
- 4-3-2
- 4-3-3

- Ne pas oublier que ce sont des futurs enseignants. Toutefois tout ne peut être parfait (se rappeler de ses propres débuts !!!) ; ils sont encore en formation....

- Ne pas oublier de faire signer la fiche de certification par le candidat avant l'épreuve

- Remplir la première colonne (1er passage) et ne pas oublier de mettre vos noms et signatures (une seule fiche par candidat).

- Ne pas oublier d'entourer votre avis : FAVORABLE / DEFAVORABLE